

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 25

Artikel: Perretta et lo pot dé lassè
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Courbet : *l'Hallali du cerf, et la Sieste*. Le premier de ces tableaux a obtenu des éloges à peu près unanimes ; il y a déployé ses meilleures qualités de coloriste et de dessinateur.

Terminons par une anecdote. Au salon de 1853, les *Baigneuses* furent l'objet de nombreuses plaisanteries et d'une piquante exclamation échappée à l'impératrice Eugénie à la vue de ce tableau. La jeune souveraine venait de voir le *Marché aux chevaux* de Mlle Rosa Bonheur, et l'on avait eu soin de lui faire observer que ces chevaux de formes épaisse appartenait à la race percheronne. Arrivée devant la composition où M. Courbet a représenté une de ses baigneuses entièrement nue, tournant au spectateur un dos large, gras et dodu, l'impératrice ne put retenir un cri de surprise : « Est-ce aussi une Percheronne ? » demanda-t-elle.

Tous nos lecteurs se souviennent d'un article publié dans le *Conteur vaudois*, relatif aux barrages du Rhône, et à la hausse des eaux du lac. Comme on le sait, notre correspondant attribuait les inondations qui se produisent quelquefois sur nos rives, non point à ces barrages ni à la machine hydraulique, mais bien à l'inclinaison de la mappemonde. « La mappemonde penche, s'écriait-il, tout est là ! »

Cependant, le *Carillon* vient de nous apprendre qu'un citoyen de Buchillon explique le phénomène d'une tout autre façon. Selon lui, la chose est des plus simples : « Tout le monde sait qu'il y a 30 ans, il n'y avait sur le lac Léman qu'un petit bateau à vapeur ; maintenant il y en a douze à quinze qui, prenant la place de l'eau, produisent la hausse du lac et par conséquent les accidents dont se plaignent les riverains. Pas plus difficile que ça ! »

Un Genevois fort intelligent, et qui nous écrit à ce sujet, estime que la première explication est la plus vraisemblable. « En effet, nous dit-il, vous avez, Messieurs les Vaudois, la maladie de la pierre poussée au plus haut degré ; chaque année vous couvrez vos riantes rives d'habitations qui semblent sortir du sol chaque printemps comme les champignons dans la forêt. Vous détachez, avec une ardeur sans égale, des rochers de Meillerie un nombre incalculable de cailloux que les bârques savoyardes vont déposer de l'autre côté ; comment voulez-vous que l'équilibre se maintienne et que la mappemonde ne penche pas ? »

Hélas ! ce brave Genevois a peut-être raison et il est fort à désirer que nos grands boulevards en projet ne se bâtissent qu'avec beaucoup de prudence et à la longue. *Qui va piano va sano et qui va sano va lontano.*

On lit dans le *Petit journal pour rire* :

« On a beaucoup contesté aux médecins le pouvoir de guérir, mais l'anecdote suivante prouve qu'on ne leur conteste pas celui de rendre malade.

Un médecin, égayé par le champagne, à la fin

d'un dîner d'amis, parle avec un de ses camarades de donner au premier venu la maladie qu'il voudra.

Les enjeux sont mis sur la table.

Dès le lendemain, le docteur prend le chemin de fer, se dirige vers Bois-Colombes, s'arrête dans les auberges qui avoisinent cette commune, y donne des instructions et poste ça et là des individus auxquels il fait sa leçon.

Arrivé à Bois-Colombes, il aborde un commissionnaire de bonne allure et lui dit :

— Tenez, vous allez porter à pied cette lettre-là à M. de X..., à Paris, rue d'Amsterdam.

Après avoir fait cent pas, le porteur de la lettre rencontre un homme de sa connaissance qui, en passant, lui demande ce qu'il a.

— Moi, rien, je me porte à merveille.

— Pourtant tu as mauvaise mine.

— Bah ! tu plaisantes. Et il continue son chemin.

A la première auberge où il entre pour se rafraîchir, on lui adresse la même question en renchérisant un peu, et en lui conseillant de ne pas aller plus loin.

Notre homme s'inquiète ; néanmoins il se remet en route.

Plus loin, il rencontre un inconnu qui s'arrête comme frappé à sa vue et s'écrie :

— Vous allez vous trouver mal ; prenez mon bras, Monsieur.

— En effet, répond l'autre, je ne me sens pas bien, mais j'aurai la force d'aller jusqu'à Asnières.

Il arrive. Chacun s'empresse autour de lui.

Ah ! Monsieur, vous paraissiez bien souffrir, vous avez la fièvre ?

— Je crois que oui.

On le mène à l'auberge. Il s'alite ; il avait réellement la fièvre. Un médecin est appelé, qui prescrit la diète, le repos, beaucoup de repos.

Alors, le docteur de Paris amène la personne qui avait fait la gageure, et le premier de s'écrier :

— Eh bien, voyons, ai-je, oui ou non, donné la fièvre à ce brave homme ?

— En effet, répond le perdant.

Le prix du pari a été remis au pauvre commissionnaire, qui l'avait bien gagné. □

Perretta et le pot dé lassè.

Perretta su sa tita portavé dão lassè :
L'allavé po lo vindr'âi Monsu dé la vela ;
L'avai betâ cè dzo, mousint êtré pllie viva
Ajuston, gredon cor, et prim solâ dé pè.
Dincé vetia, la brava lassélique
Contavé dza l'ardzein que devessai teri
De son pot dé lassè. Desai : iatsétéri
On cint d'ao po covâ ; lé polaillé sont tsiré !
Ein lé vindint, n'arin bin dão guegnon,
Se ne pouin pas atsetâ on caion.
La bit' à s'ingraissi, cotéret pou dé farna
Quoquié sat dé reprin, lé z'erbé dão courti
Dai truff' on pou dé sau po la féré medzi ;
Et vaiquo po l'hivai n'a pougna dé mounia !

Se me n'hommo mé crai (et ie mé erai adè)
 N'atsiterin adon onna vats' et son vè
 Qu'on vouaitéret brotâ ào maitai dão troupe !!
 Mon Djan saret quoqu'on avouè sé dùé bité ;
 Ye porret dévesa avouè lé feinné tité ;
 Et tot comptâ n'aria bio dju din noutr'indrai
 S'on desai ào bornè : Perrett' a lo fretai !
 Su cin noutra coumar' étaï bin tant dzohiâosa
 Que sé met à châota coumin n'a benirâosa ;
 Tolamint que lo pot tsisant tot écliaffâ !!

Tot lo lassé fut rinvaiçâ !!
 Vouaitint su lo tsemin sa fortena toumaié,
 Se dese : adieu vè, vatse, caion, covaïé !!
 Et lé ge rodz' et moû, noutra fêna s'in fut
 A se n'hommo contâ coumin lo pot l'est tsu,
 S'attindint bin d'avai n'a bounna dedzalaïe !!
 Mâ la veyint veni dincé tant désolaïe,
 Lo bravo Djan n'eut pas lo kieu de la rolhi.
 Et quand l'eut tot oïu : lo conto dão voyadzo,
 Et ti cliião bio carcu, tot d'un coup déguelhî.....
 Perretta que dese : vai-tou, on autre iadzo,
 Ye ne té faut jamais, — por ne té pas trompâ, —
 Vindré la pè de l'or devant dé l'avai tiâ !! L. G.

Lettres japonaises.

Chum à Jea.

Ce qui fait un peuple, ce n'est pas seulement sa position géographique et le gouvernement qu'il s'est donné, mais aussi et surtout, la religion qu'il professera.

Or, la religion du Vaudois, si tant est qu'il en ait une, est le protestantisme dont la base est le monotheïsme juif. Sur cette base on a greffé un dogme de la Trinité qu'il ne m'appartient ni de comprendre ni d'expliquer.

Je te renvoie donc pour plus amples informations à la confession ci-jointe de St-Athanase et, si tu y comprends quelque chose, je l'irai dire à Rome.

Quoi qu'il en soit des dogmes du christianisme, il est certain que son fondateur a été et restera le premier et le plus fidèle interprète de la Divinité : auprès de lui Socrate est un enfant et Confucius un barbare. Un peuple qui s'inspirerait de sa morale et la ferait passer dans ses codes serait le premier des peuples. Mais, diras-tu, comment se fait-il que les occidentaux n'aient pas su s'assimiler cette manne céleste qui devait les placer à la tête des nations ? A cela je répondrai que l'excellence même de la morale chrétienne rend celle-ci plus difficile à pratiquer ; il faut du renoncement pour être chrétien et je ne connais personne de moins ascète que le Vaudois. Dans ses moments de désœuvrement et tout en trinquant avec ses amis, il fera volontiers de la petite politique et de la petite philosophie, puis, comme il a l'esprit fort, il vous dira sans sourciller que la religion n'est bonne que pour les vieilles femmes des deux sexes et qu'un homme digne de ce nom n'a pas à s'en occuper.

Le sexe faible fait du sentiment, pratique la dévotion, parce que c'est « bien porté » mais il a peu de religion. On fréquente l'office divin pour montrer un châle ou un chapeau, pour voir ou être vue,

on souscrit aux missions de Bâle parce que Mme du Flon a recommandé l'œuvre et que l'on veut avoir son négrillon à présenter à l'éternel. Un négrillon fait très bien en perspective et de plus il couvrira une multitude de transgressions.

Quand la mode viendra de convertir les Japonais, j'espère que quelque jolie pécheresse voudra bien m'entreprendre ; elle ne me trouvera pas trop endurci.

CHUM.

M. J. Siber, à Lausanne, dont le burin ne se borne pas aux travaux ordinaires de la gravure, mais traite souvent avec une grande habileté les œuvres d'art, vient de mettre à exécution une heureuse idée.

Encouragé par M. le président de la Société des beaux-arts, et s'inspirant de bons portraits et de renseignements donnés par des amis intimes de Gleyre, M. Siber a reproduit avec beaucoup de fidélité, sur une superbe médaille, les traits du célèbre peintre.

Cet intéressant travail sera un charmant souvenir d'un homme si généralement regretté et aussi grand par le caractère qu'il illustre par son pinceau.

La médaille de M. Siber, qui sera probablement mise en vente très prochainement, porte sur l'un des côtés :

CHARLES GLEYRE

Sur le revers :

CHARLES GLEYRE

né à Chevilly, en 1806, mort à Paris en 1874.

Inhumé dans sa patrie.

Il faisait une chaude matinée de juillet ; les mouches harcelaient l'humanité ; le soleil brillait depuis plusieurs heures, et de grosses gouttes de sueur ruisselaient sur les tempes du commis d'exercice de B**, qui faisait manœuvrer douze hommes sur la pelouse. Les deux heures réglementaires lui paraissaient d'une horrible longueur, et, de temps en temps, ses regards fixés sur son contingent se portaient par ricochet sur la pinte dont la petite enseigne se lisait à quelque distance.

Philippe, — c'était son nom, — éprouvait, dès la veille, une soif ardente, aiguiseée encore par une température de 30 degrés.

N'y tenant plus, il commanda : « Halte, front, en place ; repos !... Puis il ajouta :

Quoui pâie onna quartetta ?

Ses hommes se regardèrent. C'étaient, pour la plupart, de pauvres domestiques dont la bourse était peu garnie. Nul ne répondit mot.

Furieux d'une pareille indifférence, Philippe fit immédiatement deux pas en arrière, dégaina, et commanda d'une voix rauque : *Reprenez... armes !*

Sa mauvaise humeur prolongea l'exercice jusque vers midi.

On assure que dès lors ses soldats se tinrent pour avertis, et préférèrent payer la « quartette » plutôt